

Direction générale du Trésor

VEILLE SECTORIELLE

**Allemagne**

Une publication du SER de Berlin

N°03 – mars 2024

Sommaire

[Le chiffre du mois](#_Toc163572705)

[Transition Ecologique & Energétique](#_Toc163572706)

[1. CCfD : Lancement des premiers appels d’offres](#_Toc163572707)

[2. Cour des comptes : rapport critique sur la mise en œuvre de la transition énergétique en Allemagne](#_Toc163572708)

[3. Hydrogène : Coopération renforcée entre l’Allemagne et la Namibie](#_Toc163572709)

[4. Emissions de gaz à effet de serre en Allemagne : publication de l’UBA pour l’année 2023](#_Toc163572710)

[5. Coopération franco-allemande sur la flexibilité des systèmes énergétiques](#_Toc163572711)

[6. Klimageld : Les Länder demandent le versement de l’allocation à partir de 2025](#_Toc163572712)

[Transports](#_Toc163572713)

[1. Le gouvernement publie sa stratégie nationale pour les ports, au financement incertain](#_Toc163572714)

[2. Pour la Deutsche Bahn et Lufthansa, deux accords tarifaires trouvés in extremis avant Pâques](#_Toc163572715)

[3. En 2023, le transport fluvial dans une mauvaise passe](#_Toc163572716)

[Entreprises & International](#_Toc163572717)

[1. Une nouvelle loi adoptée pour la débureaucratisation du secteur économique](#_Toc163572718)

[2. Le Ministre Habeck prend position pour le futur de l’industrie militaire allemande](#_Toc163572719)

[3. Rheinmetall augmente significativement sa production d’artillerie](#_Toc163572720)

[4. Voyage de Robert Habeck aux Etats-Unis pour promouvoir notamment un mini libre-échange avec l’UE](#_Toc163572721)

[5. Novo Nordisk rachète Cardior](#_Toc163572722)

[6. Baisse record du chiffre d’affaire de Biontech](#_Toc163572723)

[7. Le gouvernement fédéral renonce au soutien de l’industrie photovoltaïque](#_Toc163572724)

[Numérique & Innovation](#_Toc163572725)

[1. Le gouvernement commande un cloud sécurisé au fournisseur allemand Ionos](#_Toc163572726)

[2. Les start-ups solaires ont le vent en poupe : Après Enpal et 1Komma5, Zolar s’assure un crédit de 100 M d’euros.](#_Toc163572728)

[\_Toc163572729](#_Toc163572729)

# Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

* 30%

Le secteur des voitures électriques en Allemagne perd son élan. Les nouvelles immatriculations ont chuté de près de 30 % en Mars par rapport à Mars 2023. La part de marché des véhicules électriques a également sensiblement diminué.

# Transition Ecologique & Energétique

1. CCfD : Lancement des premiers appels d’offres

Le Ministère fédéral de l’Economie et de la Protection du Climat (BMWK) a annoncé le 12 mars 2024 le lancement de la première procédure d’appel d’offres du programme de soutien pour la décarbonation de l’industrie *via* les contrats pour la protection du climat (dispositif *Carbon Contract for Difference* (CCfD)/*Klimaschutzverträge*). Quatre séries d’appel d’offres sont prévus. Le montant total pour le premier appel d’offres s’élève à 4 Md€ (issus du Fonds pour le Climat et la Transformation). Une deuxième série d’appel d’offres, pour laquelle 19 Md€ sont inscrits au budget en tant que crédits d’engagement, devrait être lancée à l’automne 2024. Les troisième et quatrième séries seraient prévues en 2025, avant les prochaines élections fédérales. Le programme de soutien est destiné à l’industrie des matériaux de base très émettrice. Le principe de ces contrats est d’inciter aux investissements dans la décarbonation, en garantissant aux industriels un certain prix par tonne de CO2 évitée. Les CCfD devront impulser la décarbonation notamment des industries de la chimie, de l’acier, du ciment, du papier ou encore du verre. Les entreprises de l'industrie à forte consommation d'énergie (privées ou publiques) qui ont participé avec succès à la procédure préparatoire durant l'été 2023 peuvent postuler dans les quatre prochains mois pour obtenir un financement de 15 ans pour leurs grands projets de transformation. Les projets industriels devront présenter un objectif de réduction de -60 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) au plus tard 3 ans après le démarrage. L’activité sous-jacente doit être éligible au système ETS européen. Les montants accordés sont déterminés par un mécanisme d’enchères avec des allotissements possibles par secteurs ou technologies sur la base du prix de rentabilité déclaré par l’industriel ([lien](https://www.bmwk.de/Redaktion/DE/Pressemitteilungen/2024/03/20240312-erste-runde-klimaschutzvertraege.html)).

2. Cour des comptes : rapport critique sur la mise en œuvre de la transition énergétique en Allemagne

Le 7 mars 2024, la Cour fédérale des comptes (*Bundesrechnungshof*) a publié un rapport sur la mise en œuvre de la transition énergétique en Allemagne. Ce document, très critique, souligne que la transition énergétique ne serait pas sur la bonne voie dans le pays et ce constat se serait aggravé depuis le dernier rapport datant de 2021. La sécurité d’approvisionnement serait menacée, selon l’institution, l’électricité trop onéreuse et les effets de la transition énergétique sur l’environnement ne seraient pas suffisamment mesurés dans leur globalité. Sur le rythme développement des énergies renouvelables, la Cour des comptes souligne que l’éolien terrestre n’atteindra sans doute pas ses objectifs de développement (objectif 2030 : 115 GW installés, contre environ 61 GW installés fin 2023) et que l’extension du réseau a pris un retard considérable. La Cour des comptes s’inquiète également du manque de puissance « pilotable » et garantie sur le réseau. Suite à la publication du rapport, le Ministre fédéral allemand de l’Économie et de la Protection du Climat, R. Habeck a réagi vivement : « *Je ne dis pas que nous sommes parvenus à nos objectifs. Mais, dire que le gouvernement fédéral n'en fait pas assez [...], c'est une perception étonnante qui n'a rien à voir avec la réalité* » (Source : [BRH](https://www.bundesrechnungshof.de/SharedDocs/Downloads/DE/Berichte/2024/energiewende-volltext.pdf?__blob=publicationFile&v=5), 2024).

3. Hydrogène : Coopération renforcée entre l’Allemagne et la Namibie

À l’occasion du *Berlin Energy Transition Dialogue*, organisé les 19 et 20 mars 2024, à Berlin, en présence du Ministre de l’Énergie namibien, Tom Alweendo, l’Allemagne et la Namibie ont scellé le renforcement de leur coopération, datant de 2022, dans le domaine de l’hydrogène et du power-to-x. Trois avancées ont notamment été conclues : (1) L’Allemagne s’engage à soutenir le « *Green hydrogen Namibia programme*», nouvelle organisation nationale en faveur de l’hydrogène « vert » ; (2) Un partenariat administratif est prévu entre l’Allemagne et la Namibie afin d’établir des «*normes techniques pour l’hydrogène vert ou […] fournir des conseils en matière de législation et de normes, ainsi qu’à former des spécialistes* » ; (3) Le développeur de projets Enertrag s’est vu remettre par le Ministère fédéral allemand de l’Économie et de la Protection du Climat (BMWK) une lettre de soutien pour le projet « Hyphen », en Nambie visant la production de 2 Mio. de tonnes d’ammoniac « vert » par an. Le BMWK souligne ainsi son intérêt pour ce projet, le plus important dans le secteur de l’hydrogène dans la région. Pour rappel, le gouvernement allemand planifie d’importer à l’avenir environ deux tiers de ses besoins en hydrogène. (Source : [BMWK](https://www.bmwk.de/Redaktion/DE/Pressemitteilungen/2024/03/20240320-zukunftsweisende-wasserstoff-und-ptx-kooperation.html))

4. Emissions de gaz à effet de serre en Allemagne : publication de l’UBA pour l’année 2023

L’Agence fédérale de l’environnement (UBA) a publié le 15 mars ses chiffres d’émissions de GES en 2023 ([lien](mailto:https://www.umweltbundesamt.de/presse/pressemitteilungen/klimaemissionen-sinken-2023-um-101-prozent)), rejoignant en grande partie les estimations d’Agora Energiewende du 4 janvier. Les émissions de l’Allemagne ont ainsi diminué de 10,1 % sur l’année 2023 par rapport à 2022, soit -76 MtCO2e, s’élevant désormais à 674MtCO2e en 2023 (la plus forte baisse depuis 1990). Cette baisse résulte à la fois du développement des énergies renouvelables, mais aussi de la baisse de production d’électricité à partir de charbon et de la baisse de la production industrielle. Selon l’UBA, l’Allemagne est en bonne voie pour atteindre ses objectifs climatiques en 2030 (-65 % par rapport à 1990). Dans le secteur de l’énergie, les émissions de GES en 2023 ont diminué de 51,8 MtCO2e (-20,1 %), en raison d’une moindre consommation du charbon. Dans le secteur industriel, les émissions ont diminué pour la deuxième année consécutive, pour atteindre 155 MtCO2e (- 7,7 %). Les conséquences de la crise des énergies fossiles et du ralentissement de la conjoncture se sont manifestées de manière particulièrement nette. Les émissions dans le secteur du bâtiment ont réduit de 8,3 MtCO2e pour atteindre environ 102 MtCO2e (-7,5 %). Malgré cette baisse, le secteur du bâtiment dépasse à nouveau la quantité d'émissions annuelles autorisée par la loi fédérale sur la protection du climat (*KSG*). Enfin, le secteur des transports a émis 146 MtCO2e, dépassant ainsi de 13 MtCO2e la quantité annuelle d'émissions autorisée par la KSG pour 2023. Compte tenu du faible dépassement enregistré dans le secteur du bâtiment, le transport est donc le seul secteur à manquer nettement son objectif et à s'éloigner davantage de la trajectoire prévue par la loi.

5. Coopération franco-allemande sur la flexibilité des systèmes énergétiques

À l’occasion du Conseil Énergie du 4 mars 2024, en présence de Roland Lescure, Ministre Délégué chargé de l’Industrie et de l’Énergie, et Sven Giegold, Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat (BMWK), la France et l’Allemagne se sont accordées pour « travailler conjointement » sur la flexibilité des systèmes énergétiques, notamment la flexibilité de la consommation électrique, le stockage par batterie, le redispatching, les infrastructures de réseau. Selon S. Giegold : *« La flexibilité est essentielle pour assurer la sécurité d'approvisionnement et optimiser le fonctionnement du système électrique tout en faisant baisser les prix de l'électricité en renforçant la compétitivité de l'Europe.*» (Source : [BMWK](https://www.bmwk.de/Redaktion/EN/Pressemitteilungen/2024/03/20240304-eu-member-states-underline-importance-ofa-flexible-european-energy-system-as-key-element-of-the-energy-transition.html)).

6. Klimageld : Les Länder demandent le versement de l’allocation à partir de 2025

La chambre des Länder (*Bundesrat*) a adopté le 22 mars 2024 une résolution ([lien](https://www.bundesrat.de/DE/plenum/bundesrat-kompakt/24/1042/1042-pk.html?nn=4352766#top-18)) sur la mise en place de « l’allocation climat » (*Klimageld*). Le gouvernement fédéral doit créer cette année les conditions juridiques et techniques pour le versement direct de l’« allocation climat » aux particuliers. Prévue dans le contrat de coalition, le Bundesrat réclame le versement de cette allocation à partir de 2025 afin de soulager les ménages de la hausse des prix du CO2 (e. g. secteurs du chauffage et des transports). Le groupe des Verts au Parlement (*Bundestag*) fait également pression pour une introduction et un versement rapides de l’allocation climat. Le gouvernement fédéral doit vérifier (i) s'il est possible de garantir le versement de montants proportionnels aux revenus et (ii) doit s'assurer que le versement soit effectué de manière automatisée par l'État fédéral et qu'il ne soit pas confié aux autorités et services des Länder. La prochaine étape est la mise en place d'un mécanisme de paiement, en cours de réflexion au sein du ministère des Finances. Le *Klimageld* reste un sujet de discorde au sein de la coalition. Les Verts espèrent qu'un tel mécanisme « sera bientôt opérationnel ». Le ministre fédéral des Finances Christian Lindner (FDP) avait laissé entrevoir un versement du *Klimageld* au plus tôt après les élections fédérales de 2025.

# Transports

1. Le gouvernement publie sa stratégie nationale pour les ports, au financement incertain

Le Conseil des ministres a publié le 20 mars sa « Stratégie nationale pour les ports maritimes et fluviaux ». Ce document de 68 pages a été élaboré avec plusieurs ministères fédéraux, Länder, fédérations et syndicats. Cette stratégie a vocation à réaffirmer la place centrale des ports pour les politiques industrielle, commerciale, énergétique ou encore de défense. Elle repose sur 140 mesures et 5 « piliers » : (i) le renforcement de la compétitivité, (ii) la transition énergétique et le transport multimodal, (iii) la transformation numérique, (iv) la formation et l'emploi et (v) le développement et l'entretien des infrastructures. Les 140 mesures, réparties sous forme de tableau, sont associées à une échéance et une entité responsable (en grande partie Bund et Länder). En effet, la répartition des compétences sur les sujets maritimes et fluviaux est complexe en Allemagne : les Länder sont responsables des infrastructures et des zones portuaires, tandis que le Bund est chargé des voies navigables, et plus largement de la connexion des ports avec leurs *Hinterlands*. L’élaboration de cette première stratégie nationale vise également à renforcer les responsabilités du Bund et à uniformiser les politiques publiques portuaires. Néanmoins, de l’avis de l’ensemble des parties prenantes, la grande question de cette stratégie reste celle du financement. Cette dimension est assumée par Volker Wissing, ministre fédéral des Transports, qui a déclaré lors de la présentation « d’abord la planification, puis les fonds ». Plus spécifiquement, une augmentation du *Hafenlastenausgleich* (montant payé par le Bund aux Länder principalement maritimes pour compenser les investissements portuaires) n’a finalement pas encore été tranchée. Les Länder réclament un montant dix fois plus élevé que le montant actuel, de 38 M € par an.

2. Pour la Deutsche Bahn et Lufthansa, deux accords tarifaires trouvés in extremis avant Pâques

Alors que l’Allemagne a été marquée, ces derniers mois, par une superposition de conflits sociaux dans le secteur des transports (personnel navigant et au sol dans l’aérien, transports de proximité mais surtout transport ferroviaire), deux compromis ont été trouvés au cours de la dernière semaine de mars, alors que l’éventualité de nouvelles mobilisations lors du long week-end de Pâques – 4 jours en Allemagne – inquiétait l’opinion publique. Le 26 mars, après un mouvement social d’une longueur et d’une intensité inhabituelles, un accord a été trouvé entre le syndicat des conducteurs de trains GdL et la direction de la Deutsche Bahn. Au terme de six grèves totales depuis l’automne dernier, les 9 000 conducteurs de la compagnie allemande ont finalement obtenu gain de cause sur leur revendication principale, le passage à la semaine de 35 heures (contre 38 heures actuellement) sans perte de revenu. Cette réduction du temps de travail s’effectuera en 4 temps jusqu’en 2029 et concernera uniquement ceux qui le souhaitent, les salariés conservant la possibilité de travailler jusqu’à 40 heures par semaine, avec une majoration du salaire à hauteur de 14%. Le lendemain, le 27 mars, Lufthansa a, à son tour, annoncé être parvenue à un « accord préliminaire » avec les 25 000 employés de son personnel au sol représentés par le syndicat Verdi. Malgré ces deux accords significatifs, de nombreux conflits tarifaires perdurent chez les contrôleurs aériens, le personnel volant de Lufthansa ou encore les employés des transports en commun dans plusieurs villes, dont Berlin.

3. En 2023, le transport fluvial dans une mauvaise passe

Le 25 mars, les chiffres du transport fluvial pour l’année 2023 ont été présentés par l’Office allemand des statistiques (Destatis). Le volume de transport sur les voies navigables allemandes a atteint un niveau historiquement bas l'année dernière, en raison de la faible conjoncture économique et de la crise du bâtiment, alors que le secteur du BTP est l’un des plus importants clients des armateurs fluviaux. Au total, 172 M T de marchandises ont été transportées en 2023, ce qui représente une baisse de 5,9 % par rapport à 2022, mais aussi une diminution d’un quart (25,9 %) par rapport à 1990. L’étiage du Rhin en 2022, qui avait largement contraint la circulation rhénane pendant plusieurs semaines, aurait également provoqué un report modal durable vers la route et le rail chez certains clients. A moyen terme, les transporteurs fluviaux misent sur l’acheminement de marchandises lourdes, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

# Entreprises & International

1. Une nouvelle loi adoptée pour la débureaucratisation du secteur économique

Le 13 mars 2024, le Bundeskabinett a été adopté une quatrième loi sur l’allègement de la bureaucratie (BEG IV). Le sujet est l’une des priorités du Ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du Climat de Robert Habeck (verts). La BEG IV se veut présenter une avancée importante en matière de simplification administrative pour les entreprises et mobilise une enveloppe de 19 Mio d’euros sur une période de trois ans et demi. Le paquet de mesures inclut un examen systématique des obligations d'information relevant du ministère, ainsi que des vérifications visant à l’identification et la résolution les obstacles bureaucratiques spécifiques à certains investissements (start-ups, technologies innovantes), notamment dans le domaine du développement durable. Alors que la réglementation européenne prévoit un élargissement des obligations déclaratives pour les entreprises de l’Union, la BEG IV devrait permettre un soutien pratique aux entreprises allemandes en ce sens.

2. Le Ministre Habeck prend position pour le futur de l’industrie militaire allemande

Le ministre de l'Économie, Robert Habeck (verts) souhaite renforcer les capacités industrielles allemandes dans un monde en crise, en lançant un cycle de plusieurs réunions rassemblant les ministères de la défense et des finances ainsi que les grandes entreprises du secteur de l’armement. Le premier rendez-vous tenu à huis clos, a réuni Rheinmetall, Rohde & Schwarz, MBDA, Hensoldt, Quantum-Systems ou encore Helsing.

Si les besoins de sécurisation et la planification des productions ont été abordés, le ministre souhaite particulièrement promouvoir la recherche militaire en faveur de l’innovation. Les systèmes de cybersécurité, d’intelligence artificielle ou d’interception numérique seront ainsi clés pour le futur de l’industrie allemande. L’Allemagne compte des start-ups fortement positionnées en ce sens, avec des spécialistes de l’IA comme Helsing et des développeurs de drones comme Quantum Systems. Le ministre Habeck souhaite également favoriser une plus grande porosité entre la recherche civile et militaire, étant par ailleurs que la Bundeswehr, en bout de chaine, profite trop tardivement des nouvelles technologies. Les enjeux futurs de l’industrie militaire se font également ressentir en termes économiques, alors que l'industrie de la défense mobilise 136 000 personnes en Allemagne pour un chiffre d'affaires de 30 Mds d'euros, et que 80% des 100 Mds d'euros du fonds spécial destiné à la Bundeswehr ont été déjà engagés.

3. Rheinmetall augmente significativement sa production d’artillerie

Rheinmetall annonce un investissement de 300 Mio d'euros dans une nouvelle usine d'obus d'artillerie, inaugurée par le chancelier allemand Olaf Scholz. Située à Unterlüss, la nouvelle usine emploiera près de 500 salariés et pourra produire jusqu’à 200 000 obus d'artillerie par an et 1 900 tonnes d'explosifs. Des capacités qui pourraient bientôt supplanter la production des Etats-Unis. Rheinmetall a en effet vu sa demande exploser depuis le début de la guerre en Ukraine, avec des commandes totalisant 10 Mds d'euros l'an dernier, et une prévision de 15 Mds pour 2024. Le chiffre d'affaires devrait également dépasser les 10 Mds d'euros en 2024 et jusqu’à 14 Mds en 2026. La croissance rapide de Rheinmetall bénéficie tient notamment à la production de munitions d'artillerie, dont l’augmentation annuelle des revenus est estimée à 25 % jusqu’en 2026. Le défi le plus important concerne cependant la production de poudre, dont Rheinmetall projette de doubler à minima sa capacité de production. La capacité de production d'obus de 155 millimètres devrait quant à elle passer de 350 000 par an (2023) à environ 700 000 par an en 2025. Alors que l'industrie de la défense reçoit désormais des financements massifs, le temps est devenu un facteur critique.

4. Voyage de Robert Habeck aux Etats-Unis pour promouvoir notamment un mini libre-échange avec l’UE

Le Ministre de l’économie et de la protection du climat (BMWK) et vice-chancelier Robert Habeck s’est rendu aux Etats-Unis entre le 6 et le 9 mars où il a notamment rencontré la secrétaire au Commerce Gina Raimondo, la secrétaire au Trésor Janet Yellen et la secrétaire à l'Énergie Jennifer Granholm.

Ce voyage, largement commenté par la presse nationale, a permis au ministre de rappeler les liens économiques étroits nouant les deux pays en cette période préélectorale américaine, Robert Habeck défendant « une sorte de mini libre-échange » entre l’Europe et les Etats-Unis. Les dissensions existant en matière de protection climatique ou d’aide à l’Ukraine ont également été commentées par le ministre, qui veut proposer des solutions concrètes pour les contourner. R. Habeck a fait apparaitre les risques d’un retour de Donald Trump qui avait « fondamentalement détruit » lors de son premier mandat tout ce qui existait à l’époque en termes de formats communs.

5. Novo Nordisk rachète Cardior

Novo Nordisk, le géant du pharma danois, s’apprête à racheter Cardior, une entreprise de biotech allemande. Novo Nordisk, connu pour son médicament phare Ozempic, espère ainsi acquérir un médicament prometteur dans la lutte contre l’insuffisance cardiaque, élaboré à partir de la composante CDR132L. Les instances règlementaires doivent encore donner leur accord pour que la transaction puisse avoir lieu au deuxième trimestre. L’acquisition permettrait à Novo Nordisk d’accélérer le processus de développement du médicament dans sa phase finale et surtout de faire des tests sur une population plus large.

Ce projet de rachat reflète une stratégie plus large de Novo Nordisk, qui souhaite étendre son champ de compétences vers les médicaments cardiologiques. En octobre dernier, le groupe danois avait déjà racheté Ocedurenone, un candidat-médicament à fort potentiel. Fondé en 2016 par Claudia Ulbrich et Thomas Thum, Cardior avait réussi par le passé de récolter des fonds à hauteur de 64 Mio. d’euros pour le développement de médicaments. L’entreprise avait notamment été sélectionnée comme un des espoirs du secteur allemand des biotechnologies.

6. Baisse record du chiffre d’affaire de BioNtech

L’entreprise allemande BioNtech a annoncé avoir généré un bénéfice de 3,8 Mds d’euros en 2023, un chiffre en baisse de 78% en comparaison avec 2022. Cette tendance devrait continuer en 2024 et potentiellement en 2025. Le chiffre s’explique principalement par le fait que le vaccin Comirnaty contre le Covid-19 était le principal moteur des ventes de l’entreprises ces dernières années. Depuis, BioNTech a investi dans des activités de recherche et développement dans la lutte contre le cancer, et souhaite également commercialiser un vaccin conjoint contre la grippe et le Covid, dont la mise sur le marché espérée prochainement devrait rassurer les investisseurs déçus par les chiffres décevants du début d’année. Les cadres de BioNTech restent cependant confiants, et veulent profiter des revenus du vaccin Covid pour approfondir le développement d’une thérapie contre le cancer : si les dépenses de R&D en 2023 s’élevaient à 1,78 Mds d’euros, BioNTech veut investir jusqu’à 2,6 Mds en 2024.

7. Le gouvernement fédéral renonce au soutien de l’industrie photovoltaïque

Le BMWK a annoncé officiellement le 28 mars l’abandon de la prime de résilience (*Resilienzbonus*) pour l'industrie solaire. Le *Resilienzbonus* devait récompenser l'utilisation de composants provenant d'Allemagne ou d'Europe - et ce par une rémunération plus élevée pour l'électricité vendue par les centrales solaires. Au sein de la coalition *Ampel*, le FDP s’est montré opposé à ce dispositif, craignant une distorsion du marché et des installations solaires coûteuses. Le chancelier Olaf Scholz (SPD) s'était lui aussi fermement opposé récemment aux subventions pour la production d'énergie estimant que le versement au début de subventions élevées sans dégressivité avait été une erreur dans la promotion de l'énergie solaire en Allemagne. Le BMWK avait souhaité soutenir les industriels du solaire en raison des importations à bas prix en provenance de Chine qui mettent à mal de nombreux fabricants européens. Suite à cette annonce, l'entreprise solaire Mayer Burger, qui avait fait dépendre l’avenir de son site de Freiberg à ce soutien, a désormais pris la décision de fermeture définitive de l’usine, déjà à l’arrêt depuis mi-mars. Meyer-Burger était l'une des dernières entreprises de production de panneaux photovoltaïques en Europe grâce à la technologie de pointe Heterojunction/Smartwire qu'elle a elle-même développé et que la plupart des constructeurs utilisent aujourd’hui.

Le BMWK s’attèle maintenant à soutenir autrement cette industrie très en difficulté en Allemagne en étudiant les possibilités de soutien alternatif au niveau européen, en orientant davantage de fonds issus de l’aide économique régional vers le secteur de l’énergie solaire et en utilisant davantage le financement par crédit de la banque publique KfW.

# Numérique & Innovation

1. Le gouvernement commande un cloud sécurisé au fournisseur allemand Ionos

Le fournisseur de cloud allemand Ionos a reçu une commande importante de l'administration fédérale pour la mise en place d'une solution de cloud informatique sécurisée. L’appel d’offres initial mentionnait un plafond de 410 Mio. d’euros. Ce « cloud privé » d’entreprise certifié par l’Office fédérale de la sécurité des technologies de l’information (*BSI*) doit notamment être utilisé dans les centres informatiques du centre de technologie de l’information d’Allemagne (*ITZBund*). Ionos a remporté cette commande grâce à sa technologie de « *air gapping* » qui permet de séparer les ordinateurs des réseaux, bloquant l’accès des personnes extérieures aux informations internes. Les utilisateurs de l'administration vont ainsi accéder au "cloud privé" via les réseaux de données blindés et sécurisés de la Confédération. "Proposer une telle plateforme en tant que solution air-gapped en dehors de ses propres centres de données est une exigence complexe que peu de fournisseurs peuvent satisfaire", a déclaré Achim Weiß, CEO de Ionos.

1. Les start-ups solaires ont le vent en poupe : Après Enpal et 1Komma5, Zolar s’assure un crédit de 100 M d’euros.

La start-up berlinoise Zolar s’est assurée un crédit de 100 Mio d’euros dans l’objectif de financer son nouveau modèle d’achat à tempérament. Le distributeur de produits solaires, fondé en 2016, développe une plateforme en ligne sur laquelle les propriétaires peuvent composer leur installation photovoltaïque. Depuis le début de la guerre en Ukraine, les plateformes solaires comme Zolar, Enpal ou 1Komma5 Grad ont le vent en poupe, ce qui a facilité l’accès de ces start-ups de la Greentech à des fonds importants. Ce n'est que récemment qu'Enpal, le leader du marché, a annoncé l'octroi de crédits pour plus d'un Md d'euros. Enpal entend ainsi acheter davantage d'installations solaires et stimuler ainsi son chiffre d'affaires. La demande d'installations solaires a augmenté de manière drastique en raison de la crise énergétique d'il y a deux ans et demi. Mais le secteur craint une baisse des achats en raison de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et de l'opacité de la politique de soutien du gouvernement fédéral. C'est pourquoi Enpal et Zolar tentent de relancer les ventes avec de nouveaux modèles de vente à tempérament.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.   
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :   
[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédacteurs : Adèle BESSOULE, Mayte CONDE HOLTZMANN, Louca DERVILLE, Ahlam EL AHMAR, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Antoine LECLERCQ, Manuela SACCOMANO

Relecteurs : Willy BREDA, Bertrand LE TALLEC

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr